

# Dans le rétroviseur de Cambon

Toutes les semaines, Michel Cambon, dessinateur de presse, pose un regard aiguisé et parfois amusé sur l'actualité agricole. En cette fin d'année, nous vous proposons de revenir sur les événements et temps forts de 2024, illustrés par un dessin.

## JANVIER / Une vague de colère agricole portée à l'échelle nationale

Baisse des revenus agricoles, concurrence déloyale liée aux accords de libre-échange, empilement des normes, flambée des coûts de production et des charges, non-respect de la loi Égalim et conséquences commerciales de la guerre en Ukraine... La colère des agriculteurs a rugi dès le mois d'octobre 2023, en Occitanie. Deux mois auront suffi pour que la braise ne s'enflamme et touche l'ensemble du pays. Fin janvier, de nombreux blocages d'autoroute se sont organisés partout en France. Ce mouvement majeur a fait la une des journaux télévisés. Le point d'orgue de cette mobilisation a été la convergence vers Paris des agriculteurs mobilisés, devant la grille du Salon de l'agriculture à la veille de son ouverture. Les derniers gros barrages ont été levés le 2 février, à la suite des annonces de l'ancien Premier ministre, Gabriel Attal.



## FÉVRIER / Le Salon international de l'agriculture sous haute tension

La 60<sup>e</sup> édition du Salon international de l'agriculture (SIA) a marqué les esprits. Tandis que la colère des agriculteurs faisait toujours rage, des heurts ont éclaté dès l'ouverture des portes du SIA. Repoussée de deux heures, la déambulation du président Emmanuel Macron s'est déroulée sous les sifflets, et ce, malgré sa promesse de mettre en place des prix planchers lors d'un vif débat avec les représentants de la profession. Deux jours plus tard, la visite de l'ancien Premier ministre, Gabriel Attal, s'est déroulée dans une ambiance plus détendue. Au total, 603 652 visiteurs ont arpenté les allées de cet événement agricole majeur.



## MARS / Les agneaux français face à la concurrence

Chaque année, à l'approche de Pâques, les états de viande d'agneau remplissent les grandes et moyennes surfaces. Leurs ventes sont même multipliées par deux. Pourtant, en rayons, moins d'un gigot sur deux est d'origine France. Du 25 au 29 mars, les directions départementales de la protection des populations (DDPP) ont réalisé des contrôles portant sur l'origine de la viande d'agneau. Les agents ont ainsi constaté des manquements, tels que de la viande espagnole vendue comme étant de l'agneau français. Autre concurrence de taille : l'arrivée de la viande néo-zélandaise. En moyenne, l'agneau français s'affiche à 23 € le kilo pour un gigot, contre 9 € pour son équivalent élevé en Nouvelle-Zélande. Une différence qui s'explique notamment par la taille des exploitations, une offre limitée et des normes françaises et européennes beaucoup plus strictes.



## AVRIL / La loi Égalim cherche encore sa place dans les cantines

Le 9 avril, lors de la Conférence des solutions de la restauration collective, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ne s'en est pas caché : les objectifs de la loi Égalim sont loin d'être atteints. Selon le dernier recensement des achats établi par la plateforme « ma cantine » en 2022, les gestionnaires de restaurants collectifs n'ont consacré que 27,5 % de leurs achats à des produits durables et de qualité (contre un objectif de 50 %), dont 13 % en bio (contre un objectif de 20 %). Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, ces obligations ont été élargies aux restaurants collectifs d'entreprises privées. Le gouvernement a assuré que si les cantines sont en progression, elles sont encore loin de l'objectif. La raison, selon lui : une méconnaissance de la loi par les acteurs.



## MAI / Les Français peu concernés par la campagne européenne

Fin mai, la campagne des élections européennes était officiellement lancée. Un scrutin important pour le monde agricole qui s'est tenu après des mobilisations agricoles historiques partout en France et en Europe. L'occasion, pour les agriculteurs, de faire entendre leurs voix et parfois leur incompréhension face à la politique agricole européenne qui les influence directement, qu'il s'agisse de normes environnementales, de bien-être animal ou d'aides économiques. Via la politique agricole commune (Pac), l'Union européenne dédie environ 30 % de son budget à l'agriculture. Si les attentes sont grandes, la mobilisation, elle, n'a pas été de taille. L'Europe étant jugée trop « lointaine » pour certains. À peine plus de 50 % des Français se sont déplacés aux urnes le 9 juin, plaçant l'extrême droite en tête, avec 31,37 % des voix.



## JUN / L'assemblée nationale dissoute, les projets de loi redéposés

Le 9 juin, le camp présidentiel a essuyé un échec aux élections européennes en ne décrochant que 14,60 % des voix. Vécu comme un désaveu par le président de la République, ce dernier a annoncé et exécuté la dissolution de l'Assemblée nationale. Cette dernière a entraîné la suspension de tous les textes en instance, notamment ceux concernant l'agriculture. De nouvelles élections législatives sont convoquées, en urgence, les 30 juin et 7 juillet. Une fois les nouveaux députés élus, les projets de loi ont dû être redéposés et examinés par la nouvelle Assemblée nationale, se pliant une nouvelle fois au processus législatif. De nouvelles incertitudes planent alors dans les rangs des agriculteurs, notamment dans le cadre de l'examen de la loi d'orientation agricole (LOA) en première lecture par le Sénat et la promesse de deux textes de loi concernant respectivement les relations commerciales et la séparation de la vente et du conseil des pesticides.



## JUILLET / Moisson compliquée pour les céréaliers français

À l'aube des Jeux olympiques 2024, les pluies excédentaires des mois de mai et juin ont fortement impacté les récoltes de céréales et oléagineux. Avec ces pluies combinées à des températures en dents de scie, certains agriculteurs ont dû travailler avec des champs saturés en eau, des germinations précoces et le développement de champignons sur leurs cultures. Une situation aux conséquences économiques importantes pour des producteurs déjà impactés par des crises successives et la hausse des coûts de production. La France, premier pays producteur et exportateur européen de blé, a vu son rendement chuter à environ 25 millions de tonnes, soit 10 millions de tonnes de moins que pour la campagne précédente (2023).



## AOÛT / En quête de vaccins

Le mois d'août a été particulièrement marqué par les épidémies de fièvre catarrhale ovine (FCO) et de maladie hémorragique épidémiologique (MHE). Pourtant, les campagnes de vaccination contre la FCO de sérotypes 3 et 8, mais également contre la MHE ont pris un retard considérable. Des ruptures de stock ont été signalées dans plusieurs zones et régions, aggravant les risques de propagation de ces maladies. Sans compter les mouches et moustiques, premiers vecteurs des maladies, dont la présence a été favorisée par les conditions climatiques pluvieuses. Une épreuve supplémentaire pour les éleveurs, qui ont dû affronter des surmortalités au sein de leur troupeau. Pour faire face à cette crise sanitaire, la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, avait annoncé le 6 novembre au Sommet de l'élevage, l'extension du fonds d'urgence destiné à la FCO de sérotypes 3 et 8.



## SEPTEMBRE / Le nouveau gouvernement (enfin) nommé

Le 16 juillet, à l'issue des élections législatives et d'une victoire de l'Union de la gauche qui décroche 178 sièges contre 150 pour la majorité présidentielle, Gabriel Attal, alors Premier ministre, a annoncé sa démission. La France entre dans une période d'instabilité politique. Le gouvernement démissionnaire traite alors les affaires courantes jusqu'à la nomination du nouveau... qui sera effective plus de deux mois après, trêve olympique oblige. C'est en effet, le 5 septembre que Michel Barnier sera nommé Premier ministre. Son gouvernement ne sera annoncé qu'un peu plus de deux semaines plus tard. Annie Genevard, alors vice-présidente de l'Assemblée nationale et députée du Doubs, s'installera rue de Varenne pour occuper le poste de ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt.



## OCTOBRE / Feu vert pour le déclassement du loup

Mercredi 25 septembre, le Comité des représentants permanents des gouvernements des États membres de l'Union européenne (Coreper) a donné son feu vert pour revoir le statut du loup. En clair, le statut du loup pourrait passer du statut de « protection stricte » à celui de « protection simple ». Les loups sont responsables de la mort de 65 500 bêtes chaque année en Europe, parmi lesquelles 73 % de moutons et chèvres, 19 % de vaches et 6 % de chevaux et d'ânes. Cette proposition a été présentée le 3 décembre aux membres du comité permanent de la Convention de Berne du Conseil de l'Europe qui a approuvé le déclassement. À compter du 7 mars 2025, s'il n'y a pas plus d'un tiers des pays membres qui s'y oppose, l'Union européenne pourra adapter les annexes correspondantes de la directive Habitats, offrant, in fine, une flexibilité supplémentaire dans la gestion des populations lupines locales.



## NOVEMBRE / La France s'oppose au Mercosur

En négociation depuis une vingtaine d'années, l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur est revenu sur le devant de la scène avec la reprise des discussions au Brésil début septembre. Un accord jugé mi-novembre « pas acceptable » par le président de la République française, Emmanuel Macron. En effet, dans l'Hexagone, cet accord commercial fait face à une vive opposition politique, mais également agricole. Les syndicats majoritaires, excédés de voir l'agriculture « utilisée comme une variable d'ajustement dans les accords commerciaux internationaux », ont appelé leurs réseaux à manifester dès la mi-novembre. Une opposition notamment partagée par les Italiens et les Polonais. La voix française n'a pourtant pas été entendue. Le 6 décembre, la présidente de la Commission européenne a finalement validé l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur.



## DÉCEMBRE / Le gouvernement démissionne (encore)

La faute à la loi des séries ? Peut-être. Pour la deuxième fois en moins de six mois, le Premier ministre a été contraint de démissionner suite à une motion de censure votée à l'Assemblée nationale, la deuxième seulement de l'histoire de la V<sup>e</sup> République. Michel Barnier a donc présenté sa démission le 5 décembre bloquant une nouvelle fois le système législatif. En effet, plusieurs textes prennent à nouveau du retard : le projet de loi d'orientation agricole et les propositions de loi sur les Entraves, les épandages par drone ou la Démocratie agricole. Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 est rejeté. Il comportait plusieurs articles agricoles portant sur les retraites agricoles, la pérennisation du TO-DE, l'exonération applicable aux jeunes agriculteurs, la taxe soda, la fiscalité sur les sucres ajoutés. Le projet de loi de finances pour 2025 est quant à lui ajourné.

